

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
2025-13**

Envoyé en préfecture le 28/04/2025
Reçu en préfecture le 28/04/2025
Publié le
ID : 087-200028413-20250409-2025_13DD-DE

L'an deux mille vingt-cinq-----
Le 9 avril à 18h00-----

Le Conseil d'Administration du CIAS Pays de Nexon-Monts de Châlus, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison de l'intercommunalité à Nexon, sous la présidence de M. Emmanuel DEXET, Président.

Date de convocation du Conseil d'Administration : 26 mars 2025

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

PRESENTS : Mmes BELAIR Florence, DESSEX Martine, LACOURARIE Bernadette, PASSERIEUX Béatrice, PRADIER Claudine, SAZERAT Marie-Christine, Mrs DEXET Emmanuel, GERVILLE REACHE Fabrice, TRICARD Jacques.

EXCUSES AVEC POUVOIR : M. DEVARISSIAS Philippe, pouvoir donné à M. GERVILLE REACHE Fabrice.

EXCUSES : Mmes CHEYRONNAUD Céline, HILAIRE GENIN Karine, PECOUT Chantal, Mrs CHIROL Christian et SANBA Issame.

SECRETAIRE : Patricia LATHIERE DEBEAULIEU

OBJET : Budget Primitif – Exercice 2025 : Vote du Budget

Exposé :

Monsieur le Président présente au Conseil d'Administration le projet du Budget Primitif 2025, dont la balance générale (compte tenu des ajustements proposés) s'établit en opérations totales comme suit :

	Propositions du Président	Vote du Conseil
Dépenses d'investissement	101 511,00	101 511,00
Dépenses de fonctionnement	1 134 174,00	1 134 174,00
Dépenses totales	1 235 685,00	1 235 685,00
Recettes d'investissement	101 511,00	101 511,00
Recettes de fonctionnement	1 134 174,00	1 134 174,00
Recettes totales	1 235 685,00	1 235 685,00

Délibération :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- **approuve** le Budget Primitif 2025 de la façon suivante :

- Pour : 10
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Par **Délégation**,
Le **Vice-Président**
Fabrice GERVILLE REACH

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 10 avril 2025

Le Président,
Emmanuel DEXET

